



OUVERTURE DE LA PROCEDURE D'ACCREDITATION DES MEDIAS POUR LE TIRAGE AU SORT DE LA COUPE DU MONDE FEMININE DE LA FIFA, FRANCE 2019

La FIFA a le plaisir d'annoncer l'ouverture de la procédure d'accréditation pour les représentants des médias souhaitant couvrir le tirage au sort de la Coupe du Monde Féminine de la FIFA, France 2019™, qui aura lieu dans le cadre d'une cérémonie organisée à la Seine Musicale à Boulogne-Billancourt (Paris), le 8 décembre 2018 à 18h00.

La date limite de dépôt des demandes d'accréditation est fixée au 16 novembre 2018.

Les accréditations médias **pour la presse écrite et les photographes** seront délivrées via l'Espace médias de la FIFA (<http://media.fifa.com/>). En outre, afin de faciliter la couverture des activités médiatiques durant les jours précédant le tirage au sort, les non-détenteurs de droits (entités médiatiques n'ayant pas acquis les droits de diffusion de l'événement) peuvent également effectuer leurs demandes d'accréditation via l'Espace médias de la FIFA.

Le jour du tirage au sort, les non-détenteurs de droits auront accès au centre des médias et à la zone mixte, mais ne seront pas autorisés à emporter du matériel d'enregistrement/audiovisuel dans la salle de la cérémonie.

Une procédure d'accréditation distincte est mise en place **pour les détenteurs de droits médias de la FIFA**, laquelle est gérée par le département des Services aux diffuseurs de la FIFA. Celui-ci fournira un lien réservé aux détenteurs de droits médias leur permettant de faire leur demande d'accréditation directement en ligne sur l'Extranet TV de la FIFA.

La période d'accréditation sera étendue pour les médias des pays qui se seront qualifiés dans le cadre des barrages et des compétitions qualificatives disputé(e)s d'ici au 1^{er} décembre prochain.

Veuillez noter que l'autorisation d'accès à l'Espace médias de la FIFA ne signifie pas qu'une accréditation vous a été attribuée. Pour chaque compétition de la FIFA, la procédure nécessite de remplir le **formulaire d'accréditation** mis à disposition sur l'Espace médias.

Toutes les demandes sont sujettes à confirmation et les accréditations ne sont pas fournies selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». Les personnes dont la demande aura été acceptée en seront notifiées et recevront de plus amples informations ultérieurement. Nous vous informons par ailleurs que toutes les personnes venant de l'étranger devront elles-mêmes effectuer les démarches d'obtention d'un visa, le cas échéant.

Le samedi 8 décembre, le centre des médias de la Seine Musicale sera ouvert de 15h00 à 23h00, tandis qu'une zone mixte sera proposée après la cérémonie du tirage au sort. Des activités médiatiques sont prévues le vendredi 7 décembre ; des détails supplémentaires seront fournis ultérieurement à ce sujet.

COUPE DU MONDE FÉMININE DE LA FIFA, FRANCE 2019™

PARTENAIRES FIFA



SUPPORTERS NATIONAUX



COUPE DU MONDE FÉMININE DE LA FIFA, FRANCE 2019™

PARTENAIRES FIFA



SUPPORTERS NATIONAUX

